



PLEINE PAGE

NOVEMBRE
DÉCEMBRE



DOSSIERS

- Service des Politiques Educatives :
une rentrée de Toussaint pas comme les autres
- Marly à l'heure du reconfinement

ÇA SE PASSE À MARLY !

- La nouvelle aire de jeux
- Amicale Laïque : une bibliothèque à connaître !
- La ville enfile sa tenue d'hiver

Sommaire

3 VIE COMMUNALE

- La nouvelle aire de jeux

4 ACTUALITÉS

- Une rentrée de Toussaint pas comme les autres
- Des bijoux uniques qui vont en étonner plus d'un !
- Des couleurs pour honorer nos défunts

5 DOSSIERS

- Service des Politiques Educatives :
Une rentrée de Toussaint pas comme les autres
- Marly à l'heure du reconfinement

12 L'INTERVIEW

- 3 questions à Thomas JORIEUX

13 ZOOM

- Marly s'illumine
- Les commerçants se sont parés de blanc

14 FOCUS

- Rue Paul Langevin, l'avis des riverains pris en compte
- L'avenir de la friche du Lidl de La Briquette
- Carte nationale d'identité et passeport à réaliser ?
- Amicale Laïque : une bibliothèque à connaître !
- L'eau de Marly devient plus douce !

16 CONSEIL MUNICIPAL

- Retour sur les délibérations votées

18 ETAT CIVIL

19 EXPRESSION DES GROUPES INFORMATIONS / RAPPELS

Edito



Jean-Noël VERFAILLIE

Maire de Marly

Conseiller départemental du Nord

Vice-président de Valenciennes Métropole

C'est une année bien particulière que nous venons de traverser. Nous la voyons arriver à son terme avec soulagement mais malheureusement sans certitude quant à ce que sera le début de l'année suivante. À Marly, malgré les restrictions liées au contexte sanitaire toujours pesant, nous avons tenu à garder et à faire vivre cet esprit de fête qui nous anime chaque fin d'année.

À travers le colis de Noël des aînés, nous avons pu soutenir nos commerçants qui traversent une période extrêmement compliquée. Grâce aux décorations mises à disposition par la mairie, ceux qui le souhaitaient ont pu embrasser un thème commun avec la ville : un Noël blanc et scintillant. Je les remercie de leur implication et leurs efforts combinés à ceux de la ville avec plus de 10 km de guirlandes et de décorations déployées dans tous les quartiers ont permis à Marly de revêtir sa tenue de lumière pour le ravissement des petits et des grands

Dans les moments que nous vivons, chaque once de gaieté permet de patienter en attendant des jours meilleurs. Je veux d'ailleurs remercier toutes celles et tous ceux d'entre vous qui, par leurs élans de solidarité spontanés ou en s'associant aux projets portés par la mairie, on fait preuve de générosité et de bonté en aidant d'autres habitants parfois plus démunis ou plus isolés par la crise que nous vivons.

Espérant que 2021 nous permette de reprendre individuellement et collectivement le cours normal de nos vies, j'aurai à cœur de mettre le dynamisme de l'équipe municipale au service de notre ville et de tous les Marlysiens.

Prenez soin de vos proches et de tous ceux que vous aimez.

Je vous souhaite à toutes et à tous de très belles fêtes de fin d'année !



C'est dans un cadre verdoyant

entre la place Gabriel Péri et le parc Jacques Brel que les enfants ont pu goûter aux joies des nouveaux jeux installés au cœur du centre ville.

La municipalité est très heureuse d'avoir pu répondre à la demande croissante des familles de pouvoir bénéficier d'un espace ludique pour leurs enfants.

La nouvelle aire de jeux peut accueillir les jeunes de 3 à 14 ans dans un périmètre sécurisé par la vidéo-protection récemment installée. Pratique, elle est très proche des écoles du centre. Les jeunes peuvent en profiter avant l'entrée en classe le matin et à la sortie en fin de journée. L'entrée directe par la place Gabriel Péri est accessible également aux personnes à mobilité réduite. Une haie végétale délimitant le périmètre de l'aire de jeux a été posée, respectant le cadre verdoyant. D'autres aménagements verront le jour au printemps prochain.

Mais la municipalité ne tient pas à en rester là ! En effet, ce ne sont pas moins de 1200 enfants scolarisés sur Marly qui pourront à terme bénéficier de ces infrastructures. Ces réalisations seront organisées et planifiées durant le mandat, notamment sur le choix des lieux, en accord avec les comités de quartier, afin que tous puissent en bénéficier.



La nouvelle aire de



Une rentrée pas comme les autres...



En raison du contexte sanitaire dégradé qui a impliqué l'obligation aux enfants de porter le masque à partir de 6 ans, et afin de laisser le temps aux parents de s'organiser face à cette nouvelle mesure, étant donné les difficultés d'approvisionnement, la ville de Marly a fait le choix de distribuer 2 masques en tissu aux écoliers.

Monsieur le Maire s'est donc rendu le mardi 2 novembre pour la rentrée des classes à l'école Marie Curie afin d'assurer aux parents et aux enseignants du soutien de la municipalité. Ce fut aussi l'occasion de distribuer des masques aux élèves présents.

Une rentrée pas comme les autres également sur le plan sécuritaire suite aux événements tragiques que notre pays a connus et notamment avec l'assassinat sauvage de Samuel PATY. La police nationale est passée aux abords de chaque école de la commune, et la police municipale a assuré la sécurité de deux groupes scolaires.

A défaut d'un moment de recueillement et de travail autour de la République comme initialement prévus par l'Education nationale, il semblait nécessaire de maintenir la présence de représentants de la République dans les établissements de notre ville. C'est pourquoi Monsieur le Maire, qui a souhaité se tenir aux côtés des enseignants et des élèves, s'est rendu à 11h au Collège Alphonse TERROIR pour assister à la lecture de la lettre de Jean JAURÈS aux instituteurs.

Parce que les mairies sont également le symbole de la République française, cette matinée d'hommage s'est conclue par un rassemblement sur le parvis de la mairie avec les élus et les agents de la commune. La lettre de Jean JAURÈS a été lue par Assia COSTANZO, adjointe en charge des politiques éducatives, Monsieur le Maire a donné lecture de la définition de la laïcité, tirée du dictionnaire philosophique d'André COMTE SPONVILLE avant de faire observer une minute de silence en mémoire de Samuel PATY mais aussi de toutes les victimes du terrorisme. Enfin, la Marseillaise a retenti sur le perron de la mairie.



Des bijoux uniques qui vont en étonner plus d'un !



"Parce que l'allaitement est un moment merveilleux à partager avec votre enfant. Gardez un souvenir inestimable de votre précieux or blanc qui restera gravé à jamais dans un magnifique bijou en argent 925 ou plaqué or"

C'est ainsi que Virginie LEHAILLE définit son incroyable travail. Sa manière de pérenniser l'éphémère est d'une grande originalité : cette Marlysiennne, également consultante en sommeil pour bébé, réussit à fabriquer des bijoux à partir de lait maternel qu'elle cristallise par un procédé qu'elle garde secret et pour cause, l'idée est tellement unique et le résultat époustouflant que le succès s'accroît. Avis à tous les parents... Vous pouvez retrouver son travail sur sa page Facebook : Ma perle de Jade bijou au lait maternel.



Crédit photo : Virginie LEHAILLE

Des couleurs pour honorer nos défunts

Le cimetière Saint-Jacques était coloré en ce début de mois de novembre. Familles et proches des défunts étaient venus rendre hommage à leurs disparus en cette période de Toussaint et ont pu se recueillir malgré la période de confinement, les cimetières restant ouverts à la population en respectant bien sûr les mesures de distanciation.

Rappel des horaires hivernaux :
du 1^{er} novembre au 31 mars de 8h à 17h.



Service des Politiques Educatives

Une rentrée de Toussaint pas comme les autres

Le 28 octobre dernier, face à une nouvelle dégradation de la situation sanitaire, le Président de la République annonçait un nouveau confinement, à compter du vendredi 30 octobre.



Jean-Pierre CARIDROIT
Agent du pôle des Politiques Educatives

Animateur et directeur, responsable du Lieu d'Accueil Enfant Parent (LAEP), Jean-Pierre CARIDROIT fait partie des agents du pôle des Politiques Educatives amenés à intervenir sur le temps périscolaire, au titre du redéploiement des effectifs.

" Je travaille déjà pour et avec les enfants et leurs familles. Par ailleurs, cela fait partie de nos missions de service public que d'intervenir là où il y a une demande, un besoin. C'est donc avec plaisir que j'interviens en ce moment pour encadrer la cantine et l'accueil du mercredi. Lors de ces temps d'animation, j'essaie toujours d'apporter un peu de légèreté et de bonheur aux enfants, dans le contexte difficile que l'on connaît. J'ai toutefois hâte que la situation sanitaire s'apaise, et de pouvoir retrouver les familles accueillies dans le cadre du LAEP ".

A la différence du premier confinement, les crèches, écoles maternelles et élémentaires, les collèges et lycées sont restés ouverts moyennant la mise en œuvre de protocoles sanitaires renforcés (port du masque pour les enfants à partir de six ans, etc.). Afin de garantir le respect des prescriptions émises par les autorités sanitaires (distanciation physique, respect des gestes barrières), la Ville de Marly a choisi de limiter les accueils périscolaires du matin et du soir aux familles qui travaillent.

L'organisation de la restauration scolaire a été revue pour éviter les regroupements et les croisements autant que nécessaire : mise en place de plusieurs services avec pour conséquence le déploiement d'un plus grand nombre d'animateurs, lavage des mains systématique avant et après la cantine, distanciation des tables, pas de brassage entre les classes...

Les familles ont en outre été invitées à participer à l'effort de la collectivité en reprenant leur enfant le midi dès que cela leur était possible (le secrétariat restant à la disposition des parents par mail : famille@marly.fr, pour modifier ou annuler les réservations dans des délais corrects)





Scannez le QR code et accédez facilement au portail famille !

Le secrétariat des Politiques Educatives accompagne les familles dans leurs démarches

L'inscription d'un enfant aux activités périscolaires et extrascolaires est conditionnée par la constitution d'un dossier.



Après validation de ce dossier, les familles reçoivent leurs codes "Famille" et "Enfant" qui vont leur permettre de se connecter au Portail Famille pour réserver, notamment, les temps périscolaires du Matin/Midi/Soir, selon leurs besoins. Ces réservations sont indispensables car elles permettent à la collectivité de réserver le bon nombre de repas pour la restauration scolaire afin d'éviter le gaspillage alimentaire et de mobiliser le bon nombre d'animateurs présents auprès des enfants ; en un mot : d'adapter au mieux les services aux besoins des familles.

Le secrétariat des Politiques Educatives se tient à la disposition des familles et des parents pour les

accompagner dans leurs démarches.

En cette période de crise sanitaire, les

contacts par mail : **famille@marly.fr**

ou par téléphone : **03 27 23 99 04**

sont à privilégier. Le service s'engage à répondre sous 48h. Les accueils des petites et grandes vacances, et des mercredis récréatifs font également l'objet d'une inscription préalable.



Deux semaines environ avant la période concernée, les familles sont invitées à faire connaître leurs souhaits. Les inscriptions se déroulent sur quatre jours via le Portail Famille, puis les factures sont éditées. Les parents peuvent alors s'en acquitter en ligne ou auprès du service Régie, en mairie.

Concernant les vacances de Noël, la municipalité et les équipes d'animation sont prêtes à accueillir vos enfants. Et n'attendant plus, pour lancer les inscriptions, que le feu vert de la DDCS (Direction Départementale de la Cohésion Sociale) suite aux dernières mesures gouvernementales liées à la crise sanitaire. **Quant aux prochains mercredis récréatifs, ils se dérouleront du 6 janvier au 10 février 2021.**

Ça « bulle » dans les centres de loisirs !



Nés de la volonté municipale de promouvoir la lecture et la culture au sein des Centres de Loisirs, des ateliers BD ont été mis en place dès l'été dernier. Les vacances de la Toussaint étaient l'occasion de renouer avec cette belle initiative qui est désormais impulsée, entre autres, par notre coordinatrice Nicole CHAMPREUX.



A la Perdriole, Pascaline, l'intervenante pédagogique, a initié les tout-petits à la bande dessinée au travers des aventures de "Petit Poilu", héros sans parole à qui il arrive 1001 aventures. Puis, chaque enfant a pu créer son propre personnage et en dessiner l'histoire.

Aux Or'k'idées, Pascaline est intervenue aussi auprès des 10/11 ans à qui elle a fait découvrir l'univers de la BD de manière plus approfondie : de l'écriture de l'histoire à la composition des planches. L'objectif pour les prochaines vacances est d'intervenir auprès d'une nouvelle tranche d'âge, afin de permettre au plus grand nombre d'accéder à la magie du 9^{ème} art !



Nous remercions notre partenaire, la Médiathèque Départementale du Nord, pour les dons de livres et le prêt de l'exposition "Canailles, Loustics et Garnements" qui ont contribué à la réussite de cette action auprès de nos enfants.

Des activités périscolaires pour s'amuser et s'évader



Parallèlement, les équipes d'animation ont mis en place pour les temps d'accueil périscolaire un programme d'activités propre à apporter aux enfants la détente, l'amusement et l'évasion dont ils ont particulièrement besoin en cette période difficile, source d'angoisses pour les petits comme pour les grands : activités physiques (en extérieur, lorsque la météo le permet), jeux, activités manuelles (comme la réalisation des décorations de Noël, qui a débuté à la rentrée des vacances de Toussaint).



Vacances de Toussaint : malgré la crise, les LALP ont joué le jeu

Avec le passage de notre région en zone d'alerte "Covid-19" renforcée à la veille des vacances de Toussaint, certaines des sorties et ateliers programmés par les LALP, à l'initiative des jeunes eux-mêmes, ont dû être annulés.

Qu'à cela ne tienne ! Le programme était suffisamment riche et varié pour satisfaire les 11-17 ans inscrits aux différentes activités.

Découverte de nouveaux sports, ateliers scientifiques et développement durable, jeux, ateliers culinaires, sorties à la Maison de la Forêt... : toutes les activités proposées se sont déroulées dans le respect des protocoles sanitaires. Parce que la distance ne doit pas empêcher les échanges.



Marly à l'heure du reconfinement

Dans ce contexte de crise sanitaire lié à la Covid-19, la Ville de Marly, à travers son Centre Communal d'Action Sociale, mène des actions visant à maintenir le lien social avec les marlysiens et propose un ensemble de prestations en leur faveur.

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), s'inscrit dans l'ensemble des dispositifs de politique d'action sociale menés par la municipalité. Il gère des missions d'information, de prévention, d'accompagnement et d'orientation, afin de mettre en œuvre la politique sociale de la ville et en particulier la lutte contre l'exclusion. Le CCAS aide à la constitution de dossiers d'aide légale : l'APA (Aide Personnalisée pour l'Autonomie, l'aide sociale, la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées)... et la mise en place d'aides facultatives : aide à la mobilité, aide au maintien à domicile...

Le CCAS maintient l'accueil des publics aux horaires habituels le lundi de 13h30 à 17h30 et du mardi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30

Des appels téléphoniques pour entretenir le lien social

En cette période de reconfinement, les agents du CCAS appellent régulièrement par téléphone les personnes âgées et/ou en situation de handicap. Des bénévoles et élus contactent les personnes les plus vulnérables, afin de conserver un lien social. Ils ont également distribué des masques et des attestations dérogatoires à domicile.



Noël des enfants bénéficiaires du CCAS

En raison de la crise sanitaire que nous traversons, du devoir de respect des gestes barrières et des mesures de distanciation physique ne permettant pas l'organisation de manifestations, un cadeau choisi en adéquation avec les tranches d'âges des enfants sera remis en mairie par le Père Noël, les élus, les administrateurs et les agents du CCAS.

Une aide alimentaire avec le colis du département

Sur proposition des conseillers départementaux du canton de Marly, le CCAS de la commune bénéficie d'un dispositif départemental de soutien à l'aide alimentaire. Une subvention à hauteur de 5000€ a été consacrée à la composition de colis pour Novembre et Décembre.

En lien avec la Chambre d'Agriculture Nord-Pas-de-Calais, et par le biais de l'association "A la Rencontre de nos Fermes", les colis sont constitués de produits fournis par des producteurs locaux.



Un service de courses à domicile



Carrefour Market Marly a signé une convention avec le CCAS, ce qui a permis de mettre en place la possibilité de commander des **paniers de premières nécessités de produits alimentaires** (50€) et **d'entretien/hygiène** (25€). Le détail des contenus est disponible auprès du CCAS et sur le site www.marly.fr

La commande se fait en appelant le **06 23 43 23 78**. Un service de livraison est assuré par les agents



Un service de repas à domicile

Suite à la recrudescence des demandes, le CCAS a renforcé son service de **livraison de repas à domicile** pour les personnes de plus de 65 ans ou titulaires de la carte d'invalidité.

Les tarifs vont de 4.25€ à 6.40€

Les personnes intéressées par les repas livrés à domicile peuvent les commander par téléphone au **06 23 43 23 55**



Le calendrier de l'avent inversé : de cœur à cœur, d'humain à humain



Afin de venir en aide et d'embellir la fin d'année des moins chanceux, le CCAS, en collaboration avec l'association " La Bulle Inattendue ", a collecté les colis confectionnés par les habitants en solidarité aux personnes sans domicile fixe.

Le principe était simple : prendre une boîte et chaque jour, mettre un petit quelque chose à offrir dedans pour quelqu'un en précarité. Le but était de mettre 24 choses (ou plus ?!!) On pouvait y mettre un peu de tout : produits alimentaires non périssables, vêtements, produits d'hygiène, un petit mot, un dessin, un jeu ou encore une création personnelle. L'idée était de rappeler que c'est Noël !

Après l'avoir décoré et indiqué dessus s'il était destiné à un homme (H), une femme (F) ou un enfant (E), **les donateurs (habitants, écoles, commerçants, ...) ont déposé leur colis au CCAS qui a compté au final plus de 200 boîtes. Merci beaucoup à eux pour leur générosité !**



Le colis des aînés



Il était impensable de ne pas apporter un peu de réconfort à nos aînés en cette période de fin d'année. C'est tout l'objectif du colis des aînés revisité qui a été livré les 4 et 5 décembre aux Marlysiens. Parce que tout le monde s'est retrouvé bouleversé par la crise sanitaire, Monsieur le Maire a voulu profiter de la distribution du colis pour également soutenir les commerçants locaux, fortement impactés par les 2 confinements. Contrairement à ce qui se faisait les années précédentes, il a été décidé de revoir la composition pour s'approvisionner au plus près. Ainsi, 80% des produits présents dans le colis sont des produits locaux ou régionaux.

Etant donné que certaines actions n'ont pas pu être menées à cause de la Covid-19, la municipalité a pris la décision de revaloriser le contenu du colis avec une dizaine de produits, ce qui se traduit par une augmentation de 25% du coût du colis par personne.

Ce sont plus de 1820 colis qui ont été préparés par les élus, les équipes du CCAS et des bénévoles (ce chiffre n'inclut pas les pensionnaires de nos EHPAD, qui ont reçu un colis de beauté et d'hygiène).

Et parce qu'il faut particulièrement prendre soin de nos aînés qui pourraient se retrouver dans des situations de détresse ou d'isolement à l'occasion de ces fêtes de fin d'année, il a été décidé que le colis serait distribué directement au domicile par les élus de la Municipalité.



Le colis des aînés 2020 c'est :

Café Remy - Valenciennes-Saultain :
1 paquet de 250g de café

Maison Lucullus - Valenciennes-Prouvy :
110g de langue Lucullus de Valenciennes
1 pot de confit d'oignon
1 pot de confiture à l'orange

Le Coin des Délices - Marly :
1 litre de jus de pomme des Vergers Tellier
1 paquet de gauffres
1 part de poulet au champagne

Boulangeries Fournier et La Craquantine - Marly :
1 brioche de 250g

et aussi :
1 bouteille 75cl de bière Goudale de Noël (62)
et 1 boîte de truffes au chocolat (Belgique)





Durant le confinement, les services de la mairie restent ouverts.

Dès sa prise de fonction, la nouvelle équipe municipale s'est préparée en anticipant plusieurs évolutions de la crise sanitaire. Ainsi, un schéma de continuité des services a été élaboré en amont pour permettre à chaque habitant de notre ville de pouvoir bénéficier des services dans des conditions normales si un reconfinement était prononcé. Et ce fut le cas. C'est pourquoi il a été possible de faire preuve d'une grande réactivité, en maintenant les activités des services de la mairie et notamment les services qui accueillent le public, qui sont restés ouverts pour informer et rassurer au mieux la population, tout en mettant en place un roulement des agents pour qu'il y ait le moins de contacts possibles dans les bureaux de la mairie.

Pour limiter les contacts et lutter contre la circulation du virus, les rendez-vous ont bien évidemment été privilégiés comme le service de l'État civil pour la délivrance des différents actes.

L'ouverture du cimetière au public a également été maintenue durant toute la durée du confinement.

De même, le CCAS a assuré ses permanences comme à l'accoutumée pour venir en aide aux personnes vulnérables. Le portage des repas à domicile ainsi que la livraison de produits de première nécessité sont assurés à tous les bénéficiaires qui le souhaitent.

Le service Urbanisme continue de vous accueillir pour instruire, parmi ses différentes missions, les demandes comme celles de permis de construire afin de ne pas pénaliser les entreprises de BTP.

Au niveau des services Techniques : les différents chantiers, l'entretien des espaces publics et des bâtiments se poursuivent.

Le service des Politiques Educatives est à pied d'œuvre depuis le premier confinement pour assurer et coordonner la mise en place d'un plan de continuité de l'action publique avec le soutien précieux des agents territoriaux. Ainsi, l'accueil périscolaire et extrascolaire comme la restauration scolaire restent assurés mais limités. Les centres de loisirs continuent également de fonctionner.

Enfin, le service Culturel, où les cours de danse et de musique ont pu être mis en place en distanciel.

3 questions à...



Thomas JORIEUX

Chargé du cadre de vie (propreté urbaine)
Embellissement de la ville
Environnement

Comment s'est passée l'organisation des festivités mises en place sur la commune ?

Depuis octobre, les services travaillent sur l'installation la plus appropriée pour les fêtes de fin d'année, dans le contexte que nous connaissons. Du temps d'installation aux matériaux utilisés et les moyens mis pour y arriver, tous ces éléments sont étudiés pour respecter à la fois un budget et un objectif environnemental et de développement durable.

Nous avons également contacté différents prestataires afin de nous assurer que ce que nous voulions mettre en place était techniquement réalisable, en leur présentant notre projet et en récoltant leur avis d'expert sur le sujet.

Ainsi, ce sont près de 10 kilomètres de guirlandes que nous avons installés sur la commune, avec plus de 160 motifs, des traversées et des rideaux de LED.

Pourquoi être passé sur des illuminations 100% LED ?

La LED présente beaucoup d'avantages qui nous ont permis d'atteindre les objectifs que nous nous étions fixés, qui étaient d'investir dans du matériel qui n'avait pas d'impact sur l'environnement, d'avoir une faible consommation électrique, et qui émettait le moins de chaleur possible.

La LED remplit ces conditions, et va même plus loin, puisque pour le même coût qu'un module classique, un module LED durera 2 fois plus longtemps, et consommera près de 7 fois moins qu'un module classique.

Quel était l'axe majeur mis en place pour les illuminations cette année ?

La période ne fut pas simple pour beaucoup de monde. Je pense principalement aux personnes isolées et aux commerçants. C'est pour cela que nous avons décidé d'ajouter plus de motifs que ce qui était fait les années précédentes, afin d'égayer la ville en ces périodes de fêtes, et surtout à proximité des commerces afin de les aider à inciter nos administrés à consommer local en rendant les abords des commerces plus attrayants. Ainsi, chaque commerçant disposant d'une vitrine s'est vu proposer par la municipalité des éléments de décoration pour que, tous ensemble, nous soyons unis sur un même thème pour ces fêtes : un Noël Blanc et Scintillant.

Marly s'illumine ! La ville a enfilé sa

Après avoir revisité le colis de Noël à destination des aînés, d'autres nouveautés ont fait leur apparition vendredi 4 décembre à 18h, temps fort du lancement des illuminations pour la ville.

Monsieur le Maire, Jean-Noël VERFAILLIE, a souhaité impulser un réel « esprit de Noël » et une ambiance de fête, sans créer de rassemblements, qui restent interdits en raison de la situation sanitaire.

Premier changement, que l'avenue principale devienne un axe lumineux. Elle se retrouve donc éclairée depuis l'entrée de Valenciennes jusqu'à Saultain et plus particulièrement sur l'axe Romainville-Hôtel de ville. La nouvelle Municipalité répond là à une demande forte des commerçants.





Les enfants ont pu écrire au Père-Noël !

Cette année, plus que jamais, nous avons besoin d'un miracle de Noël ! Les enfants qui n'avaient pas encore fait leur liste de cadeaux au début du mois de décembre ont pu déposer leur lettre au Père Noël car une boîte était à disposition devant le grand sapin place Gabriel Péri et dans chaque groupe scolaire, soit 6 boîtes aux lettres au total !

L'occasion pour les petits de prendre leur stylo et leur papier, pour formuler leurs vœux et témoigner toute leur reconnaissance au Père Noël, dans l'espoir que leurs souhaits soient exaucés et parce qu'ils ont fait en sorte de rester sages tout au long de l'année !

Les enfants avaient jusqu'au 15 décembre à midi pour écrire au Père Noël s'ils voulaient recevoir une réponse. Chaque année, ses lutins et lui reçoivent beaucoup de courriers !

Un grand merci aux lutins apprentis de 15 à 18 ans préparant un CAP Constructeur Bois de l'école de production de Quiévrechain qui ont réalisé ces boîtes aux lettres aux couleurs de notre personnage fétiche !



Les commerçants se sont parés de blancs !

Afin de rendre les commerces plus attrayants et pour leur donner un coup de pouce en cette période difficile, la municipalité a sollicité tous les commerçants pour leur proposer de décorer leur commerce. Une réunion a été organisée pour connaître leurs souhaits afin de répondre au mieux à leurs attentes. La municipalité a offert des structures de sapin naturel avec décorations que les commerçants ont pu fixer sur, ou autour de leur devanture, sur un thème commun : le Noël Blanc.

tenue de Noël pour les fêtes de fin d'année !

Pour les soutenir davantage, il leur a été proposé des décorations à accrocher sur leurs vitrines, ce qui permet d'avoir un thème uniforme sur toute la ville. Ce thème, blanc et scintillant, a également été repris sur l'Hôtel de ville, avec la pose de guirlandes sur la façade. La place Gabriel Péri accueille cette année un sapin plus grand, de 8 mètres, et bonne nouvelle, il restera sur la place toute la durée des fêtes.

Tous les quartiers sont concernés, avec la volonté d'uniformiser les décorations, à l'image du quartier de Marly Industries avec la pose d'un rideau de guirlandes sur la Maison des Associations.

Au total, cela représente une dizaine de kilomètres.



Patricia FOURNIER, Présidente de l'UCAM



" Au nom du commerce et de l'artisanat de Marly, Je tiens à remercier la mairie pour l'investissement et l'aide apportés pour préparer les fêtes de fin d'année 2020. Malgré la pandémie, la municipalité a réussi à unir l'ensemble des commerçants de la ville en nous offrant cette année de superbes décorations pour l'ensemble des entreprises qui ont

répondu à votre demande.

C'est un enjeu que notre mairie redonne confiance aux commerçants de la ville qui depuis quelques années nous avait oublié, qu'elle nous donne espoir sur les futures actions commerciales grâce au «manager» du commerce et de l'artisanat que vous nous aviez promis ! La nomination de Madame ANDERLIN à l'attractivité du commerce et de l'artisanat nous conforte sur votre volonté à dynamiser le commerce local.

Nous vous remercions d'avoir contacté l'ensemble des commerçants du territoire de Marly et du valenciennois pour les colis des aînés. C'est en partie grâce à ces investissements conjoints que nous sauverons le commerce de proximité et créerons de l'emploi sur notre belle ville."

Rue Paul Langevin, l'avis des riverains pris en compte



Suite à une problématique soulevée par des riverains, il s'avère que la rue Paul Langevin ne se prête pas à une circulation à double sens. Actuellement bidirectionnelle sur 195 mètres, l'étroitesse de celle-ci pose un réel problème de sécurité pour les usagers. C'est pourquoi la municipalité recueille les avis des riverains jusqu'au 15 janvier 2021 sur un nouveau plan de circulation qui leur est proposé. Un sens unique est à l'étude par le service de voirie de la commune, l'objectif étant d'assurer la fluidité de la circulation et le stationnement.

Stationnement et poubelles, soyons civiques



Circuler librement sur les trottoirs de la commune peut s'avérer parfois compliqué, en effet on constate souvent que des automobilistes se garent sans laisser la place adéquate réservée aux piétons et poussettes, sans parler des fauteuils roulants. Trop de poubelles restent également souvent sur les trottoirs, certaines toute la semaine, ce qui occasionne une gêne non négligeable. La municipalité souhaitait donc rappeler que les bacs à déchets ne doivent pas être stockés sur le domaine public. Les administrés doivent les sortir le jeudi soir après 19h, et les rentrer le vendredi avant 23h59.

Pour le bien-être de chacun, respectons la réglementation !

L'avenir de la friche du Lidl de La Briquette



En 2018, la ville de Marly a permis à Lidl de construire un nouveau magasin sans se préoccuper de l'avenir de l'ancien magasin, devenu une friche commerciale. Ce terrain, propriété de la société Lidl, est maintenant occupé régulièrement et illicitement par les gens du voyage, et sert de terrain de jeux à de jeunes délinquants à l'origine de nombreuses nuisances pour les riverains.

Suite aux multiples interventions de notre Police municipale et de la Police nationale, la ville a demandé à Valenciennes Métropole que l'EPF (Etablissement Public Foncier), achète cette friche. La cession devrait ainsi pouvoir bientôt intervenir. Cette acquisition permettra à la ville d'envisager le devenir de cette friche commerciale à travers des aménagements fonciers et stopper ainsi les nombreuses nuisances qui excèdent à juste titre les riverains.

Carte nationale d'identité et passeport à réaliser ?

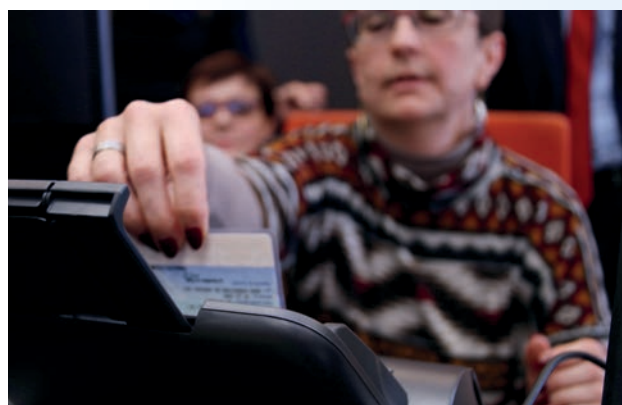


Les demandes de cartes d'identité et de passeports peuvent être réalisées au service état civil en mairie de Marly (uniquement sur rendez-vous), ou par téléphone au :

03 27 23 99 00. Les délais pour un rendez-vous sont d'une semaine.

Deux possibilités s'offrent à vous :

- par pré-demande sur le site **www.ants.gouv.fr**
- sur papier en retirant le dossier au service état civil de la mairie. Le délai de réception des documents ne prend que quelques jours, après avoir reçu un sms de confirmation et pris rendez-vous pour le retrait.



Amicale Laïque : une bibliothèque à connaître !



Dès la sortie du confinement, venez (re)découvrir la bibliothèque municipale de l'Amicale Laïque !

Installée à l'étage de la Maison des Associations dans de magnifiques locaux, 35 rue Barbara, elle peut accueillir à ce jour plus d'une cinquantaine de lecteurs les lundis et vendredis de 15h à 18h (la bibliothèque est fermée durant les périodes de vacances scolaires).

Vous pouvez emprunter des romans, des policiers, des ouvrages traitant de la guerre, des régions de France... et bien d'autres livres. Plusieurs milliers d'ouvrages sont à votre disposition ! Les enfants et ados bénéficient d'une section qui leur est consacrée avec des livres jeunesse et de nombreuses bandes dessinées.

C'est avec cœur que Denise COLLET, Yvonne VERQUIN, Nicole DECOUT et Chantal VAUTHEROT s'occupent de l'organisation et du bon fonctionnement de la bibliothèque. Vous pouvez les joindre par mail à : biblio@almarly.fr



L'eau de Marly devient plus douce !



L'eau du Valenciennois a mis tout récemment en service la deuxième unité de traitement du calcaire sur le Valenciennois : les habitants de Marly bénéficient, depuis le 14 décembre, d'une eau beaucoup plus douce et sans excès de calcaire ! Pour tous, c'est enfin la fin des traces blanches, de l'eau trop dure pour la peau et le linge. Avec une dureté réduite de moitié, votre vie va vraiment changer !

Les propriétaires d'adoucisseur devront procéder à un nouveau réglage de leur équipement, il est alors indispensable de contacter, dans les meilleurs délais, votre installateur pour ne pas avoir de problème d'eau corrosive.

L'eau adoucie : une eau économique... et écologique :

- Votre électroménager va vivre plus vieux ! Jusqu'à 30 % de durée de vie supplémentaire !
- Moins de produits anticalcaire, moins de shampoing, moins de lessive, moins de savon... La nature vous dira merci !
- Ma facture d'énergie allégée.
- Adoptez l'eau du Valenciennois comme eau de boisson : goûtez la différence vous n'allez pas le regretter !

Toutes les informations sur le site www.leaudeauvalenciennois.fr

Dix-sept questions ont été soumises aux voix lors du

■ Modification des délibérations relatives au Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP) ; ajout de nouveaux cadres d'emploi, ajout de bénéficiaires, modifications des plafonds IFSE et CIA, modification des modalités d'attribution du CIA

Le RIFSEEP est le nouveau régime indemnitaire des agents de la fonction publique de l'Etat.

Instauré depuis 2016 à Marly, il n'avait pas été étendu à tous les agents.

En effet, ce dispositif était réservé à certains titulaires et depuis le 13 octobre, **il est ouvert à tous, qu'il soit titulaire, stagiaire ou contractuel, et attribué sur des critères objectifs.**

Le RIFSEEP est composé de deux primes :

. d'une part, **une indemnité de fonctions, de sujétions, d'expertise et d'engagement professionnel (IFSE),**

. d'autre part, **un complément indemnitaire annuel (CIA).** Celles-ci sont cumulatives mais diffèrent dans leur objet comme dans leurs modalités de versement.

L'IFSE constitue l'indemnité principale du RIFSEEP. Versée mensuellement, elle tend à valoriser l'exercice des fonctions.

Cette indemnité repose, d'une part, sur une formalisation précise de critères professionnels et d'autre part, sur la prise en compte de l'expérience professionnelle.

En principe, l'IFSE remplace toutes les primes existantes qui répondent aux mêmes objectifs.

Le CIA intégré au RIFSEEP, facultatif, permet de reconnaître spécifiquement l'engagement professionnel et la manière de servir des agents, appréciés au moment de l'évaluation professionnelle (entretien).

Lorsqu'il est mis en œuvre, ce complément indemnitaire est versé annuellement.

Sont alors appréciés la valeur professionnelle de l'agent, son investissement personnel dans l'exercice de ses fonctions, son sens du service public, sa capacité à travailler en équipe et sa contribution au collectif de travail.

■ La présentation du bilan social 2019

Chaque année, la Municipalité est tenue d'établir un bilan social qui récapitule les principales données chiffrées permettant d'apprécier la situation de la collectivité dans le domaine social, d'enregistrer les réalisations effectuées et de mesurer les changements intervenus au cours de l'année écoulée.

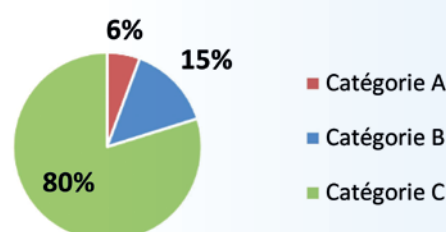
Le bilan social comporte des informations sur l'emploi, les rémunérations et charges accessoires, les conditions de santé et de sécurité, les autres conditions de travail, la formation, les relations professionnelles, le nombre d'agents accueillis ainsi que sur les conditions de vie des salariés.

Ainsi à Marly, au niveau des effectifs le 31 décembre 2019, 191 fonctionnaires et 92 contractuels sont employés par la mairie dont 80 % des agents sont de catégorie C, 15 % de catégorie B et 6 % de catégorie A.

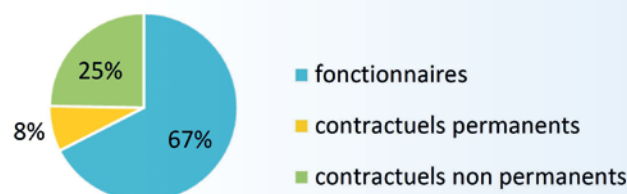
Les agents de catégorie C et les 92 contractuels seront les grands bénéficiaires des modifications du RIFSEEP, soit 88 % des agents de la collectivité. L'âge moyen des agents de la collectivité est de 49 ans.

La part du régime indemnitaire sur les rémunérations annuelles brutes pour l'ensemble des agents permanents est de 11.71%.

Répartition des agents :



Effectifs :



La Municipalité souhaite davantage valoriser les agents méritants. Il a été proposé alors de relever au maximum légal les plafonds de l'IFSE et de modifier l'approche d'attribution du CIA pour revenir au cadre légal et en faire une véritable prime de fin d'année, un des moyens de lutter contre l'absentéisme.

Par ailleurs, la collectivité de Marly est en auto assurance pour ses agents contractuels, aussi la ville souhaite se rapprocher du CDG (Centre de Gestion de la fonction publique territoriale du Nord) pour étudier la possibilité de souscrire à une assurance car ils sont nombreux à être en arrêt. Cela pèse fortement sur le budget communal.

En effet, en moyenne, 46 jours d'absences pour motif médical par fonctionnaire contre 2.9 jours pour un contractuel permanent. En moyenne, on comptabilise 125 jours d'absence consécutifs par accident de travail. Il est envisagé la possibilité d'attribuer un CIA plus conséquent en fixant un critère d'assiduité visant à faire un effet levier pour faire baisser ces moyennes.

Au niveau des formations : peu d'agents y ont recours actuellement. La mise en place d'un entretien individuel annuel où les agents pourront faire part de leurs besoins en formation permettra d'organiser un réel plan de formation et d'accompagner ainsi les agents dans leur carrière.

Conseil municipal du 13 octobre 2020 parmi lesquelles :

	Fonctionnaires	Contractuels permanents	Ensemble agents permanents	Contractuels non permanents
Taux d'absentéisme « compressible » (maladies ordinaires et accidents de travail)	7,11%	0,80%	6,46%	5,89%
Taux d'absentéisme médical (toutes absences pour motif médical)	12,62%	0,80%	11,39%	5,89%
Taux d'absentéisme global (toutes absences y compris maternité, paternité et autres)	13,20%	0,80%	11,92%	8,14%

cf. p7 Précisions méthodologiques pour les groupes d'absences Taux d'absentéisme : nombre de jours d'absence / (nombre total d'agents x 365)

■ Règlement intérieur de la collectivité

Les élus du conseil municipal ont approuvé le nouveau règlement intérieur applicable à l'ensemble du personnel communal précisant un certain nombre de règles, principes et dispositions relatives à l'organisation et au fonctionnement des services municipaux à savoir les temps de présence et d'absence dans la collectivité, l'utilisation des locaux et du matériel, les règles de vie dans la collectivité, la gestion du personnel et la discipline.

Il favorisera le positionnement de chacun sur son poste de travail, et vis-à-vis de ses collègues.

Ce nouveau règlement intérieur s'appuie sur les dispositions réglementaires. Il s'applique à tout le personnel de la collectivité, quel que soit leur statut. Il s'adresse à chacun dès lors qu'ils sont sur leur lieu de travail, voire en-dehors s'ils effectuent une tâche au nom de la collectivité. Il concerne l'ensemble des locaux.

Certains points du règlement intérieur ont donc été revus comme la durée légale de travail de 1607 heures qui sera à l'avenir respectée.

A compter du 1^{er} janvier 2021, le temps de travail effectif sera de 37h30 par semaine pour les agents administratifs qui bénéficieront de 14 jours de R.T.T par an.

Il sera demandé à l'ensemble des services accueillant du public d'assurer une permanence du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30. Ainsi que le samedi matin pour le service Etat civil.

De même, les congés exceptionnels accordés auparavant (Mardis gras, Ducasse, lundi de Braderie de Valenciennes et Saint Eloi), ont été supprimés. En effet, aucun critère légal et logique ne justifiait de pouvoir bénéficier de ces journées, dont certaines accordées pour des événements n'ayant plus lieu depuis plusieurs années.

Ces nouvelles mesures prises par la Municipalité répondent aux dysfonctionnements et illégalités pointés par la Cour Régionale des Comptes dans son dernier rapport présenté au Conseil municipal le 13 décembre 2019 comme le fait que certains agents étaient payés sur une base de 35 heures alors qu'en réalité ils effectuaient 32 heures par semaine !

Nous reviendrons plus en détail sur ces changements lors du prochain " Pleine page ".

■ Convention de partenariat avec la Maison Départementale des Personnes Handicapées du Nord (MDPH du Nord) et le Département - Lutte contre l'isolement des aînés et des plus fragiles en situation de handicap

Le contexte de la crise sanitaire et du confinement lié à la covid-19 a amplifié l'isolement des personnes âgées et fragiles. En qualité de pouvoirs publics, construire des réponses de proximité devient une urgence.

L'échelon communal constitue de par la proximité la bonne échelle afin de mener des actions et combattre l'isolement des plus fragiles.

Le Département, en qualité de chef de file des politiques sociales, a un rôle central et a affirmé cette volonté en adoptant le 29 juin 2020 une délibération portant sur le " Partenariat avec les communes pour lutter contre l'isolement des personnes âgées et des personnes en situation de handicap ".

Aussi, pour entrer rapidement dans une phase opérationnelle, le Département propose de nous engager conjointement dans un partenariat renforcé par la signature d'une convention.

Il s'agit de développer ensemble une stratégie locale de lutte contre l'isolement en s'appuyant sur des outils efficaces notamment le registre des personnes fragiles. La MDPH et le Département, au titre de la délivrance des prestations liées à l'autonomie, disposent d'une connaissance des bénéficiaires par commune. Ces fichiers identifient les plus fragiles.

La première action du Département pourra porter sur la fiabilité et l'exhaustivité de notre registre.

En fonction du partenariat mis en place, les agents départementaux et de la MDPH pourront intervenir en complémentarité de nos actions sur les campagnes d'appels téléphoniques ciblées.

Les modalités détaillées de ce partenariat sont définies dans la convention approuvée par l'ensemble des membres du Conseil municipal.





ILS SE SONT DIT OUI !

- André LINGARD et Edith VANDENELSKEN
15 août 2020
- Olivier CLOART et Khardija MOKHFI
15 août 2020
- Alain BALLY et Nathalie GROUX
29 août 2020
- Frédéric DELAIRE et Rachel BAUDUIN
12 septembre 2020
- Mohamed TANOUTI et Karima KALLAT
12 septembre 2020
- Yanice EL HAKKAOUI et Abir AMOR-CHAOUI
26 septembre 2020
- Rafaël FERNANDEZ et Mélissa ZAREMSKI
3 octobre 2020
- Thomas MESSENGER et Céline ROCHA
24 octobre 2020
- Custodio JOAO SUMBO et Zéline TSAMAYEM MELI
7 novembre 2020

ILS NOUS ONT QUITTÉ...

- José LEVAN veuf de Marie-Claude LALOUX • 8 août 2020 • 76 ans
- Michelle LACQUEMENT veuve de Bernard DEMARLY • 15 août 2020 • 92 ans
- Chantal DUTEMPLE épouse de Jean-Michel MOTHY • 23 août 2020 • 68 ans
- Janique CARLIER célibataire • 24 août 2020 • 53 ans
- Danielle DUBOIS veuve de Ernest PLANCHON • 30 août 2020 • 91 ans
- Joseph VESPA veuf de Jacqueline DUFRENNE • 31 août 2020 • 87 ans
- Denise CHOTEAU veuve de Charles DELTOMBE • 06 septembre 2020 • 97 ans
- Blanche DELANNOY veuve de Marcel DAILLY • 8 septembre 2020 • 88 ans
- Gisèle MONFROY veuve de Emile WAYEMBERGE • 11 septembre 2020 • 97 ans
- Nicole JOLY veuve de Thomas O'DONNELL • 13 septembre 2020 • 92 ans
- Alberto BARREIRA FARINHA veuf de Renée LEFERME • 13 septembre 2020 • 73 ans
- Joëlle LE FLAO épouse de Daniel LECOMTE • 14 septembre 2020 • 69 ans
- Pascal PETIT • 16 septembre 2020 • 57 ans
- Marie Thérèse DELBOVE épouse de Marc SEVEZ • 20 septembre 2020 • 90 ans
- Ginette FÉRON veuve de Henri MICHAUX • 21 septembre 2020 • 90 ans
- Lucienne PETIT veuve de Jean DURANDEAU • 28 septembre 2020 • 94 ans
- Georges VERGNAUD époux de Françoise SOUBIALE • 4 octobre 2020 • 83 ans
- François MICHNIK époux de Nadine PETROCCHI • 9 octobre 2020 • 65 ans
- Claude LEDROLE époux de Marie-Louise PAYEN • 16 octobre 2020 • 83 ans
- Fatiha DANOUN épouse de Abdelkader BEHAR REHALA • 17 octobre 2020 • 68 ans
- Abdenour ARAB SAID Célibataire • 22 octobre 2020 • 76 ans
- Jacqueline FLEURICE veuve de Victor MERGAERS • 22 octobre 2020 • 93 ans
- Solange VERDRU divorcée de Jean-Marie DELDYCKE • 26 octobre 2020 • 81 ans
- Jean DESBONNET époux de Bernadette BILLORÉ • 26 octobre 2020 • 84 ans
- Stéphane MOYAUX célibataire • 28 octobre 2020 • 44 ans
- Marguerite DUFOIS veuve de Roger SONNEVILLE • 1^{er} novembre 2020 • 94 ans
- Lucienne LECLERCQ veuve de Achille JOLIS • 1^{er} novembre 2020 • 94 ans
- Maria OSORO veuve de José MENDIZABAL • 1^{er} novembre 2020 • 94 ans
- Aurélio PERESSONI époux de Joselyne PROKOP • 3 novembre 2020 • 79 ans
- Jean DURIEUX veuf de Monique DECLERCQ • 13 novembre 2020 • 69 ans
- Christian BERTRAND époux de Cylane MARTIN • 14 novembre 2020 • 76 ans
- François BRYJAK veuf de Janine RULAK • 23 novembre 2020 • 82 ans
- Gérard DELEPINE • 24 novembre 2020 • 70 ans
- Marie SKRZYPCZAK épouse de André DUJARDIN • 29 novembre 2020 • 83 ans
- David DELBOVE • 30 novembre 2020 • 50 ans
- René CAPPELLE veuf de Thérèse DESAEGHER • 30 novembre 2020 • 89 ans
- Yves CHEVALIER veuf de Annie GOURGENNEIX • 4 décembre 2020 • 78 ans



BIENVENUE À...

- Noéline LEMAITRE • 12 avril 2020
- Jeanne GAILLARD • 6 août 2020
- Esmée CAVALLUCCI • 11 août 2020
- Soren HAVRET • 12 août 2020
- Assia GUELAI • 13 août 2020
- Aaron DUVIVIER • 16 août 2020
- Maïssa BELHADJ • 18 août 2020
- Eva BOURSE • 23 août 2020
- Malone SILITTI • 24 août 2020
- Aarôn JOLY • 25 août 2020
- Ezio BLANCHARD • 4 septembre 2020
- Jade CHEYLAN • 5 septembre 2020
- Valentin NICOLLE • 5 septembre 2020
- Sirine MELAHI • 6 septembre 2020
- Gabi DOUCHEMENT • 13 septembre 2020
- Meizy BOCQUET • 15 septembre 2020
- Léana CARTON • 20 septembre 2020
- Clément MARTIN • 21 septembre 2020
- Eden SAYAH • 27 septembre 2020
- Faustine DUSSART • 28 septembre 2020
- Nélia BOCQUILLION • 29 septembre 2020
- Mahé LAGOUCHE • 14 octobre 2020
- Ary MATÉO • 24 octobre 2020
- Gabriel LHOTELLIER • 26 octobre 2020
- Hélios BAILLEUX • 28 octobre 2020
- Maëlys BRASIER • 1^{er} novembre 2020
- Naomi FACHE • 5 novembre 2020
- Nejma HASNAOUI • 8 novembre 2020
- Elisa FONTAINE • 12 novembre 2020
- Léna LIBERTI • 13 novembre 2020
- Dina AOUADI • 15 novembre 2020

Groupe de la majorité

Les fins d'année sont souvent le temps des bilans. Pour notre équipe municipale nouvellement élue, c'est l'occasion d'un premier point d'étape. En effet, même si nous sommes élus seulement depuis six mois, beaucoup d'actions ont été engagées.

Dans le domaine de la sécurité publique avec le renforcement des effectifs de la police municipale et l'augmentation de leur présence sur le terrain mais aussi par le déploiement de nouvelles caméras de vidéo protection. Dans le domaine de la propreté urbaine avec plus de moyens dédiés à la propreté de la ville et une lutte acharnée contre les dépôts sauvages. Dans le domaine de l'enfance avec la réalisation d'une première aire de jeux sur la place de la mairie ainsi que la sécurisation des accès aux écoles qui a débuté par l'école Hurez Saint-Nicolas et qui se poursuivra tout au long de l'année 2021. Dans celui de la solidarité et du lien social avec les distributions de masques, le colis de Noël des aînés composés de produits locaux ou les distributions de denrées alimentaires pour les plus démunis.

C'est également un travail de fond moins visible par les administrés mais absolument essentiel pour remettre financièrement la mairie à flot et rendre son organisation plus efficace pour un meilleur service public aux habitants.

Notre ville bouge, vous vous en rendez compte et nous vous remercions des marques de soutien que vous nous témoignez régulièrement. Vous pouvez compter sur l'implication des élus de la majorité pour que cette dynamique engagée soit toujours aussi forte en 2021.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année. Prenez soin de vos proches et de tous ceux que vous aimez.

Les élus de la majorité

Groupe « Unis pour Marly »

Mais où sont passées nos valeurs ? Le lien social, le service public et la concertation devaient être préservés : Qu'en est-il ?

1. Une casse sociale inédite au sein des services municipaux avec l'arrêt sans réflexion, motivée par une idéologie conservatrice d'un autre âge, de contrats de dames de service au combien essentiels en cette période de COVID !!! Il est vrai que cette démarche de démolition est menée par un adjoint au personnel " Ultra libéral ", qui a déclaré publiquement : " Je suis un bizut qui ne connaît rien à la fonction publique " !

2. Aucune concertation sur des sujets qui nous concernent tous : l'installation d'une aire de jeux, les stationnements, la gestion des poubelles !

3. Des aînés oubliés et des personnes en situation de handicap ignorées !!!

Soyez-en convaincus, Le groupe " Unis pour Marly " est à vos côtés !!! Soyons plus que jamais solidaires pour défendre notre modèle de " liberté, d'égalité et de fraternité ", contre les spéculateurs en tous genres !

Jérôme LEMAN

Groupe des élus Socialistes

Alors que l'épidémie de COVID-19 bat son plein, notre vie personnelle comme la vie municipale sont complètement perturbées par la force des choses et les règles imposées par nos institutions.

Cependant, si le traditionnel repas annuel en l'honneur de nos aînés n'a pas pu avoir lieu lors de la semaine bleue, pourquoi un plateau-repas n'a pas été offert et porté à domicile ?

C'eut été l'occasion pour les élus de Marly de rendre visite à des personnes souvent isolées, prendre de leurs nouvelles et de rappeler que les services municipaux de l'Action Sociale continuent à venir en aide aux plus fragiles.

De plus, la municipalité n'aurait-elle pas pu offrir en cette fin d'année une carte-cadeaux à dépenser dans les seules enseignes de notre commune ?

Cette action aurait permis d'aider financièrement nos seniors et aurait apporté un soutien à nos commerçants qui en ont bien besoin.

C'est ce qu'on appelle une occasion manquée.

Prenez soin de vous.

Christian CHATELAIN

A GENDA

INFORMATION

Dans le contexte actuel de propagation du Coronavirus COVID-19 et suite aux décisions prises par la préfecture pour lutter contre l'épidémie, tous les événements prévus sont annulés ou reportés à une date ultérieure. Merci de votre compréhension.

Règlementation sur l'utilisation des tondeuses

Rectificatif

L'utilisation des tondeuses à gazon, des tailles haies et des débroussailluses à moteur thermique est **interdite** sur tout le territoire communal **en dehors des horaires suivants** :

- du lundi au samedi : de 8h30 à 20h
- le dimanche : de 10h à 13h

Bienvenue aux nouveaux Marlysiens !

D'une année à l'autre, la population de la commune se renouvelle. La municipalité est très heureuse de l'arrivée de ses nouveaux habitants sur le territoire de Matry et, pour leur souhaiter la bienvenue, organise la " cérémonie de bienvenue aux nouveaux habitants " chaque année. Les nouveaux arrivants sont invités à se faire connaître auprès des services municipaux par mail à :

- arrivants@marly.fr
- Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter l'accueil de la mairie au :
- 03 27 23 99 00

Propagation de la grippe aviaire sur notre territoire

L'influenza aviaire ou grippe aviaire est une maladie virale qui peut toucher presque toutes les espèces d'oiseaux sauvages ou domestiques. Le virus ne touche pas l'homme. Il n'infecte que les volailles. Il n'y a aucun risque à consommer les produits de la volaille. Plusieurs cas de grippe aviaire ont été diagnostiqués en France, aussi :

- les détenteurs de volailles ou autres oiseaux captifs non commerciaux élevés en extérieur doivent se déclarer auprès des mairies ;
- les volailles doivent être actuellement maintenues confinées ou sous filet de protection et toute mortalité anormale doit être signalée à un vétérinaire ou à la DDPP (Direction départementale de la protection des populations).

Ces mesures de prévention ont pour but de protéger vos animaux pour empêcher la diffusion du virus.



La Ville de Marly soutient

AFM TÉLÉTHON
LE COMBAT DES PARENTS
LA VIE DES ENFANTS

**Vous pouvez participer à l'action
du Téléthon : une urne est mise à
disposition dans le hall de la mairie
tout le mois de décembre.
Merci pour votre soutien !**

**DONNEZ-MOI
LA FORCE
DE GUÉRIR
DÉCEMBRE 2020**

3637 | TELETHON.FR

**TÉLÉTHON
CHALLENGE**



RECETTE FORCE



BONDIS PLUS HAUT



CŒUR À CŒUR



AFFICHE TON FORT

TÉLÉTHON CHALLENGE : À VOS DÉFIS !

Pour le Téléthon 2020, relevez l'un des quatre challenges lancés sur les réseaux sociaux et donnez de la force aux malades, aux familles, aux bénévoles, aux soignants et aux chercheurs. Lancez-vous avec votre personnalité et vos envies, c'est simple, rapide et ludique !

Pour participer, rendez-vous sur :

www.evenement.telethon.fr/2020/telethon-challenge-vos-defis-122509

Cette année, l'épidémie de Covid-19 et le confinement bouleversent l'organisation traditionnelle du Téléthon, et les animations prévues partout en France ne pourront se tenir. Pour continuer à faire avancer la recherche, poursuivre les programmes et les essais en cours et remporter de nouvelles victoires contre les maladies rares, le soutien de tous est indispensable.